

La COVID-19 affecte également le don de cornée

La situation pandémique en Europe a une incidence non seulement sur le don d'organes, avec une baisse des activités de transplantation de plus de 20 pour cent en 2020 dans certains pays, mais aussi sur le don de tissus. Le secteur du don de cornée est tout particulièrement touché par un recul des chiffres dans toute l'Europe, qui ont littéralement chuté dans certains pays. Dans la mesure où un grand nombre de cornées transplantées en Suisse proviennent de l'étranger, la Fondation Swisstransplant a été informée par des spécialistes de Suisse romande que les efforts visant à développer et à étendre le don de cornée en Suisse sont plus urgents que jamais. La Fondation Swisstransplant dispose dans ce contexte d'un mandat de la Conférence des directeurs de la santé, comprenant entre autres le don de tissus et ainsi aussi le don de cornée.

Avec l'introduction d'un nouveau formulaire de consentement à la mi-2020 qui, en plus du don d'organes, comporte aussi le consentement au don de tissus et à des projets de recherche sélectionnés, et qui est joint, signé, au Swiss Organ Allocation System (SOAS), est né le besoin de garantir la traçabilité des tissus consentis et prélevés dans le cadre du don. Un premier aperçu des formulaires de consentement a montré que la proportion de personnes décédées qui, en plus du prélèvement d'organes multiples, consentaient également au prélèvement de la cornée, était relativement élevée (environ 70 pour cent).

En raison de l'urgence mentionnée plus haut, nous avons décidé, dans le cadre d'une phase pilote à compter du 1^{er} décembre 2020, d'assurer pour chaque donneur d'organes inscrit ayant consenti au don de la cornée dans un court formulaire (DIF court, donor information file), le processus de prélèvement de la cornée ainsi que la traçabilité.

En collaboration avec Monsieur Christophe Rennesson (HUG), les documents utilisés dans le cadre du Programme Latin de Don d'Organes (PLDO) ont été examinés, les données déjà contenues dans la donor information file du SOAS concernant les donneurs d'organes multiples ont été comparées et regroupées dans un formulaire (DIF long). Les retours d'expérience du groupe Cornée, qui s'est réuni pour la dernière fois en 2018 à la Fondation Swisstransplant, ont été inclus. L'objectif ultime du DIF long est de collecter et de documenter les données pertinentes concernant le donneur et d'éviter les doublons avec la saisie dans le SOAS. Dans cette phase pilote, il est impératif que le DIF court soit complété et joint au SOAS. Nous vous prions en outre de joindre au SOAS les documents pertinents quant à l'évaluation du donneur (le document interne de coordination ou le document de la banque de cornées confirmant l'aptitude du donneur) ou le DIF long complété.

Ces documents seront examinés lors de la réunion du groupe Cornée en mars 2021 et seront adaptés en fonction des directives en vigueur. Il s'agit de faire en sorte que l'évaluation des donneurs s'applique de manière homogène sur tout le territoire suisse, ce conformément aux exigences légales et aux prescriptions internationales. Suite à la réunion du groupe Cornée, nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et ajustements.